Nations Unies DP/2013/43



Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour le développement, du Fonds des Nations Unies pour la population et du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets

Distr. générale 26 juillet 2013 Français

Original: anglais

Deuxième session ordinaire de 2013

9-13 septembre 2013, New York Point 3 de l'ordre du jour provisoire Questions financières, budgétaires et administratives

Examen annuel de la situation financière pour 2012

Rapport de l'Administrateur

Résumé

Le présent rapport donne un aperçu général de la situation financière du PNUD et du FENU à la fin de 2012 sur la base des normes comptables internationales pour le secteur public ¹ adoptées le 1^{er} janvier 2012. Comme le rapport précédent était fondé sur les normes comptables du système des Nations Unies, les chiffres comparatifs des années précédentes ne sont donnés qu'à titre d'exemple.

Les recettes totales du PNUD en 2012 ont légèrement baissé pour s'établir à 5,09 milliards de dollars, contre 5,37 milliards en 2011, dont 4,74 milliards de dollars en contributions volontaires, contre 4,94 milliards en 2011. Les dépenses totales se sont élevées à 5,26 milliards de dollars, contre 5,52 milliards en 2011, mais elles sont restées supérieures au montant des recettes totales (en puisant dans les excédents cumulés des années précédentes).

Le montant de l'ensemble des contributions au titre des ressources ordinaires s'est établi à 846 millions de dollars, contre 975 millions en 2011, même si des contributions supplémentaires équivalant à 49 millions de dollars au titre de 2012 ont été reçues et seront comptabilisées comme des recettes pour 2013. Les dépenses du PNUD imputées aux ressources ordinaires se sont chiffrées à 1,03 milliard de dollars, contre 0,98 milliard en 2011.

¹ Le PNUD a adopté les normes comptables internationales pour le secteur public en application de la résolution 60/283 de l'Assemblée générale, en remplacement des normes comptables du système des Nations Unies. On trouvera à l'Annexe 1 les définitions des termes utilisés.





Les contributions totales au titre des autres ressources (partage de coûts, fonds d'affectation spéciale, services d'appui fournis à titre remboursable et activités diverses) se sont établies à 3,98 milliards de dollars mais ont été ramenées à 3,86 milliards, contre 3,96 milliards en 2011, après les transferts, les remboursements et d'autres ajustements.

Les contributions d'un montant de 3,98 milliards de dollars comprenaient des ressources allouées par les gouvernements des pays de programme et des partenaires locaux, y compris le secteur privé, pour un montant de 0,93 milliard de dollars, contre 0,89 milliard en 2011; des contributions de partenaires bilatéraux s'élevant à 1,41 milliard de dollars, contre 1,59 milliard en 2011; des contributions de partenaires multilatéraux se chiffrant à 1,55 milliard de dollars, contre 1,54 milliard en 2011; et d'autres montants de 0,09 milliard de dollars, contre 0,09 milliard en 2011. Les dépenses engagées au titre des autres ressources se sont élevées à 4,43 milliards de dollars, contre 4,74 milliards en 2011, tout en restant supérieures au montant total des contributions.

Les recettes totales du FENU se sont établies à 55 millions de dollars. Les contributions ont augmenté pour atteindre un niveau record de 55 millions de dollars en 2012, contre 50 millions en 2011, entièrement à la faveur de la croissance soutenue de ses autres ressources. L'ensemble des dépenses s'est élevé à 51 millions de dollars, dont 48 millions pour des activités liées au développement, contre 50 millions en 2011.

En dépit d'un environnement difficile et de la réception tardive des contributions, le PNUD a maintenu, fin 2012, une position de liquidité représentant approximativement 3,71 mois de fonds de roulement, ce qui est conforme au seuil minimum de liquidité prescrit par le Conseil d'administration.

L'adoption des normes comptables internationales pour le secteur public a eu pour effet que le PNUD a comptabilisé l'ensemble de ses engagements dans son bilan, ce qui a donné lieu à des ajustements qui ont entraîné la baisse de l'actif net de 149 millions de dollars. Le bilan a continué d'afficher une position d'actif net positive après ces ajustements.

D'autres ressources sont un complément important des ressources ordinaires. Les deux catégories ont reculé en 2012 et le ratio des ressources ordinaires aux autres ressources a baissé de 1 %, pour s'établir à 82 % et 18 % respectivement. L'aptitude du PNUD à s'acquitter de son mandat multilatéral est fonction d'une combinaison viable de ressources ordinaires et d'autres ressources prévisibles, dans lesquelles des ressources non réservées suffisantes permettent au PNUD de planifier à l'avance, d'appliquer des méthodes de gestion stratégiques et axées sur les résultats et de fournir des services prévisibles et différenciés dans les pays de programme, en particulier dans les pays les plus pauvres et les plus vulnérables.

Le PNUD coordonne l'action du système des Nations Unies à l'échelon des pays et joue un rôle crucial en ce qui concerne la recherche de la cohérence sur le front du développement. Le montant des ressources destinées aux fonds d'affectation spéciale multidonateurs, aux programmes communs et à l'appui aux autres organisations des Nations Unies s'est chiffré à 1,38 milliard de dollars en 2012, contre 1,50 milliard en 2011. Cette baisse s'explique principalement par le recul des contributions versées aux fonds d'affectation spéciale multidonateurs et aux programmes communs, lesquelles sont passées de 887 millions de dollars en 2011 à 788 millions en 2012.

Éléments de décision

Le Conseil d'administration voudra peut-être : a) prendre note des documents DP/2013/43 et DP/2013/43/Add.1; b) prendre note de la baisse des ressources ordinaires, qui sont indispensables si l'on veut que le PNUD soit en mesure de planifier à l'avance, de poursuivre une programmation stratégique et axée sur les résultats et de fournir des services prévisibles et différenciés dans les pays de programme, en particulier dans les pays les plus pauvres et les plus vulnérables; c) prendre note de l'impérieuse nécessité de renforcer la qualité et la prévisibilité des contributions au titre des ressources autres que les ressources ordinaires; d) inviter les États membres à s'engager dans les meilleurs délais à verser leurs contributions au titre des ressources ordinaires du PNUD pour 2013 et au-delà, si possible dans le cadre d'annonces de contributions pluriannuelles; et e) prendre acte de l'importance que revêtent la prévisibilité des ressources et les versements des contributions en temps voulu pour éviter les problèmes de liquidités.

Table des matières

			Page
I.	Intr	oduction	5
II.	Apo	erçu général de la situation financière du PNUD	5
III.	Res	ssources ordinaires	9
	A.	Recettes	10
	B.	Dépenses	11
	C.	Ressources ordinaires et dépenses du budget institutionnel	13
	D.	Excédent cumulé (auparavant « solde des ressources non utilisées »)	14
IV.	Aut	tres ressources	15
	A.	Recettes	15
	B.	Dépenses	20
	C.	Principe de recouvrement	23
	D.	Excédent cumulé (auparavant solde des ressources inutilisées)	24
	E.	Autres	25
V.	Réf	Forme des Nations Unies et appui à d'autres organismes des Nations Unies	26
	A.	Fonction d'administrateur délégué du PNUD.	27
	B.	Appui à d'autres organismes des Nations Unies.	27
	C.	Activités de coordination des initiatives de développement des Nations Unies	27
	D.	Coûts des mesures de sécurité prescrites par les Nations Unies	27
VI.	No	rmes comptables internationales pour le secteur public	28
VII.	Pot	ır un PNUD vert	29
VIII.	For	nds administrés par le PNUD	29
	For	nds d'équipement des Nations Unies	29
Annexes			
I.	Apo	erçu général du PNUD	31
	A.	État des recettes et des dépenses pour l'année terminée le 31 décembre 2012	31
	B.	Compte de résultat au 31 décembre 2012	33
II.		rème des ajustements liés aux normes comptables internationales pour le secteur public chant l'excédent cumulé (auparavant solde des ressources inutilisées)	35
III.	For	nds d'équipement des Nations Unies (vue d'ensemble)	36
	A.	État de résultat pour l'exercice clos le 31 décembre 2012.	36
	B.	État de la situation financière au 31 décembre 2012	37
	C.	Annexe V : Comparaison entre les chiffres du budget et les chiffres effectifs des états financiers de 2012	39

I. Introduction

- 1. Ce rapport présente un tableau de la position financière du PNUD à la fin de 2012. Le PNUD a abandonné les normes comptables des Nations Unies au profit des normes comptables internationales pour le secteur public à compter du 1^{er} janvier 2012; ainsi, les chiffres concernant les exercices 2011 et 2012 ne sont pas directement comparables. Néanmoins, les chiffres clés pour 2011 sont donnés à titre d'exemple. Les chiffres de 2011 se rapportent aux recettes, aux recettes provenant de contributions et aux dépenses par opposition aux revenus, aux revenus provenant de contributions et aux dépenses en 2012. Les définitions données à l'annexe IV expliquent plus en détail ces différents termes.
- 2. L'analyse des activités globales du PNUD est suivie d'analyses de l'état des ressources ordinaires, des ressources autres que les ressources ordinaires, notamment les ressources afférentes au Programme des volontaires des Nations Unies (VNU) et d'autres activités. L'analyse des ressources afférentes au FENU, organisme créé par l'Assemblée générale, est présentée au chapitre VIII; les pour le FENU ne sont pas inclus dans les montants globaux du PNUD. On trouvera à l'Annexe I un aperçu des chiffres concernant le PNUD et à l'annexe II les ajustements apportés aux soldes de ressources établis suivant les normes comptables des Nations Unies au 31 décembre 2011. L'annexe III présente un aperçu général de la situation financière du FENU, et l'annexe IV (disponible sur le site Web du PNUD) définit les termes utilisés tout au long du document. On trouvera par ailleurs au tableau 1 de l'additif au présent rapport (DP/2013/43/Add.1) un récapitulatif de toutes les activités entreprises par le PNUD.

II. Aperçu général de la situation financière du PNUD

3. Après ajustement pour tenir compte du recouvrement interne des coûts au PNUD, les recettes totales se sont établies en 2012 à 5,09 milliards de dollars, contre 5,37 milliards en 2011. Le tableau 1 ci-dessous présente une ventilation des recettes totales. Les contributions volontaires comprennent les contributions des pays donateurs; les contributions des gouvernements aux dépenses locales des bureaux extérieurs; les transferts de ressources aux fonds et aux pays donateurs et en provenance de ceux-ci; et des remboursements aux pays donateurs.

Tableau 1 Recettes globales du PNUD en 2012

(En milliards de dollars des États-Unis)

	Total	PNUD
Recettes		
Contributions volontaires, net		4,74
Recettes des opérations de change		0,20
Recettes de placements		0,07
Autres recettes		0,08
Total recettes		5,09

4. Les recettes d'un montant de 4,74 milliards de dollars provenant des contributions volontaires sont ventilées au tableau 2. Le PNUD était financé à hauteur de 18 % par les ressources de base et à hauteur de 82 % par d'autres ressources.

Tableau 2 Contributions volontaires du PNUD en 2012, chiffres nets*

(En milliards de dollars des États-Unis)

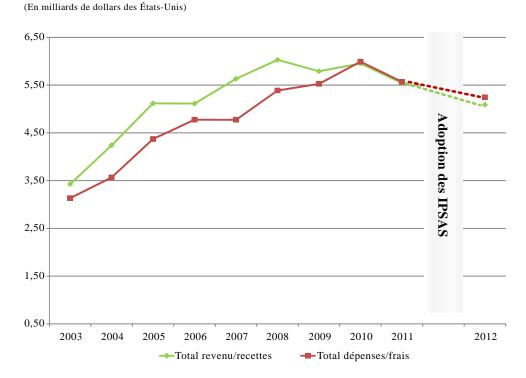
	Ordinaires	Autres To	otal PNUD
Contributions	0,85	3,98	4,83
Contributions des pays aux coûts des bureaux locaux (GLOC)	0,02	-	0,02
Contributions en nature – GLOC et autres	0,01	0,01	0,02
Remboursements aux pays donateurs	-	(0,14)	(0,14)
Transferts vers/en provenance des fonds/donateurs	-	0,01	0,01
Total	0,88	3,86	4,74

- * Recettes provenant de contributions et autres contributions, nettes des transferts et remboursements aux pays donateurs.
- 5. Comme le montre le tableau 2, l'ensemble des contributions volontaires (chiffres nets) aux ressources ordinaires s'est établi à 0,88 milliard de dollars en 2012. De ce montant, les recettes représentant les contributions aux ressources régulières s'élevaient à 0,85 milliard de dollars, contre 0,98 milliard en 2011. Cela ne traduit pas toute la réalité, dans la mesure où des contributions supplémentaires équivalant à 49 millions de dollars pour 2012 avaient été reçues et seront comptabilisées comme des recettes en 2013. Le recul des recettes provenant des contributions s'explique également par une baisse de la devise des ressources versées (105 millions de dollars) et par des effets de change (23 millions de dollars), lesquels ont été compensés en partie par des plus-values provenant d'opérations de couverture (1 million de dollars).
- 6. D'autres contributions volontaires ont atteint un total de 3,86 milliards de dollars, contre 3,96 milliards en 2011. Il s'agit des contributions d'un montant de 3,98 milliards de dollars, dont un montant de 3,90 milliards reçu sur le montant dû pour 2012 et un montant à recevoir de 0,08 milliards.
- 7. Les recettes provenant des autres contributions d'un montant de 3,98 milliards de dollars comprenaient des recettes de 1,41 milliard de dollars provenant de donateurs bilatéraux, contre 1,59 milliard de dollars en 2011; des recettes de 1,55 milliard de dollars provenant de partenaires multilatéraux, contre 1,54 milliard en 2011, et des ressources confiées par les gouvernements des pays de programme et des partenaires locaux au PNUD qui se charge de les utiliser à l'appui de leur développement, qui ont atteint 0,93 milliard de dollars, contre 0,86 milliard en 2011.
- 8. D'autres ressources affectées à des programmes et activités spécifiques représentent un important complément des ressources ordinaires non réservées du Programme. Le PNUD a besoin d'une masse stable et critique de ressources ordinaires pour lui permettre de planifier à l'avance, d'appliquer des méthodes de gestion stratégiques et axées sur les résultats et de fournir des services prévisibles et

différenciés dans les pays de programme, en particulier les pays les plus pauvres et les plus vulnérables. Les ressources ordinaires financent le savoir-faire à long terme, la gestion institutionnelle et les systèmes de surveillance, le réseau de bureaux nationaux et l'important appui que le Programme accorde au système des coordonnateurs résidents.

9. La totalité des dépenses s'est établie à 5,26 milliards de dollars, contre 5,52 milliards en 2011, mais est restée supérieure au montant des recettes totales (en puisant dans les excédents cumulés). Ces dépenses ont été réparties comme suit : 4,54 milliards de dollars, soit 83 %, ont été consacrés aux activités de développement, notamment l'efficacité de l'aide au développement; 0,48 milliard de dollars, soit 9 % aux activités de gestion; 0,12 milliard de dollars, soit 2 %, aux activités de coordination des initiatives de développement des Nations Unies; 0,04 milliard de dollars, soit 1 %, aux activités entreprises à des fins spéciales; et 0,29 milliard de dollars, soit 5 %, aux activités telles que les services d'appui fournis à titre remboursable. La figure 1 ci-dessous présente la tendance globale suivie par les recettes et les dépenses.

Figure 1 Recettes et dépenses, 2003-2012



IPSAS = Normes comptables internationales pour le secteur public.

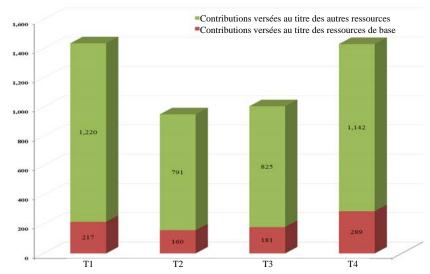
10. L'excédent global cumulé (auparavant ressources non utilisées ou solde du fonds) au 31 décembre 2012, réserves exclues, a baissé pour s'établir à 4,30 milliards de dollars, contre 4,49 milliards en 2011 – voir l'annexe II). Il se répartissait comme suit : 0,12 milliard de dollars au titre des ressources ordinaires et 4,18 milliards au titre des autres ressources. À la suite de l'adoption de nouvelles

normes comptables, le PNUD a comptabilisé la totalité de ses engagements au bilan, ce qui s'est traduit par une réduction de l'actif net de 149 millions de dollars. Après les ajustements, présentés à l'annexe II, le bilan du PNUD a continué d'afficher une situation nette positive.

- 11. Les dépenses totales ont dépassé les recettes totales de 173 millions de dollars, en puisant dans l'excédent cumulé. Après l'ajustement des réserves en 2012, un montant total net de 11 millions de dollars prélevé sur les réserves opérationnelles a été reversé dans l'excédent cumulé: 13 millions provenant de la réserve opérationnelle des ressources ordinaires et 2 millions transférés de l'excédent cumulé des autres ressources à la réserve opérationnelle. Ces ajustements étaient conformes à la formule approuvée par le Conseil d'administration (décision 1999/9) en ce qui concerne la réserve opérationnelle.
- 12. Comme le PNUD est tenu de veiller à ce que le coût de toutes les activités financées par prélèvement sur les autres ressources soit intégralement provisionné, les liquidités sont affectées à des fins déterminées, et il est interdit de fusionner ou de réaffecter les soldes des comptes de projets ou de traiter les ressources comme étant fongibles aux fins d'engagement ou de décaissement. Un montant total de 1,65 milliard de dollars, soit 34 % de l'ensemble des contributions (au titre des ressources ordinaires et des autres ressources) a été versé au cours du dernier trimestre et ne peut donc servir qu'au financement des activités des années à venir. À l'heure actuelle, les ressources non utilisées ont été en grande partie programmées pour financer les activités des années prochaines. Comme le montre la figure 2, sur l'ensemble des contributions versées au titre des ressources ordinaires (846 millions de dollars), 289 millions (34 %) ont été reçus au dernier trimestre de 2012, de même que 1,14 milliard de dollars (29 %) sur l'ensemble des contributions versées au titre des autres ressources (3,98 milliards de dollars).

Figure 2 Ventilation par trimestre des recettes reçues au titre des ressources ordinaires et des autres ressources en 2012

(En millions de dollars des États-Unis)



Ressources autres que celles de base = autres ressources Ressources de base = ressources ordinaires

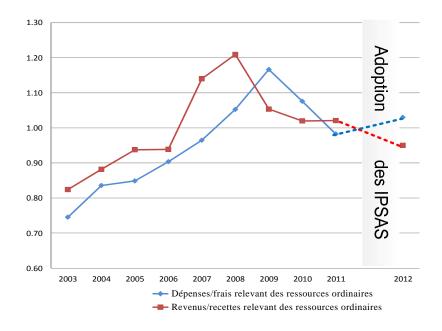
13. Le PNUD est attaché aux initiatives de réforme des Nations Unies et à l'optimisation du rôle de coordination qu'il joue à l'échelon des pays à l'appui des efforts nationaux de développement. Le montant total des recettes destinées à la coordination du système des Nations Unies au niveau national, ainsi qu'aux fonds d'affectation spéciale et programmes communs administrés par le PNUD, s'est élevé à 1,38 milliard de dollars (1,50 milliard en 2011). Les contributions aux fonds à l'échelon des pays en transition versées par des fonds d'affectation spéciale multidonateurs, en particulier le Fonds pour la reconstruction d'Haïti, ont baissé. Le montant de 1,38 milliard de dollars se répartit comme suit : 788 millions (887 millions en 2011) consacrés aux fonds d'affectation spéciale multidonateurs administrés par le PNUD; et 591 millions (607 millions en 2011) affectés aux services de gestion et opérationnels fournis par le PNUD à d'autres organismes des Nations Unies. Le PNUD a de plus contribué à hauteur de 120 millions de dollars aux activités de coordination des initiatives de développement des Nations Unies (155 millions de dollars en 2011).

III. Ressources ordinaires

14. Les ressources ordinaires totales, y compris les contributions volontaires, les intérêts créditeurs et d'autres recettes, se sont chiffrées à 0,95 milliard de dollars, les contributions au titre des ressources ordinaires s'établissant à 0,85 milliard (0,98 milliard en 2011). Les dépenses totales ont atteint 1,03 milliard de dollars, contre 0,98 milliard en 2011. Les 81 millions de dollars représentant l'excédent des dépenses sur les recettes ont été financés à même l'excédent cumulé.

Figure 3 Évolution des recettes et des dépenses relevant des ressources ordinaires entre 2003 et 2012

(En milliards de dollars des États-Unis)



13-40974 **9**

A. Recettes

15. Les recettes totales, y compris les contributions volontaires, les intérêts créditeurs et les recettes diverses, se sont chiffrées à 0.95 milliard de dollars.

Contributions volontaires

- 16. Les contributions volontaires aux ressources ordinaires ont atteint 0,88 million de dollars (voir le tableau 2), les recettes reçues au titre des ressources ordinaires, qui sont comptabilisées sur la même base qu'au cours des années passées, s'élevant à 0,85 milliard (0,98 milliard en 2011), soit une baisse de 13 %. Cette baisse ne rend pas compte de toute la situation, dans la mesure où des contributions supplémentaires équivalant à 49 millions de dollars se rapportant à 2012 ont été reçues et seront comptabilisées comme des recettes en 2013. Le recul observé entre 2011 et 2012 s'explique en partie par une baisse de la devise des contributions (105 millions de dollars) et des effets de change (23 millions de dollars), lesquels ont été partiellement compensés par des plus-values de couverture (1 million de dollars).
- 17. Comme le montre le tableau 3, les contributions versées par les dix principaux donateurs ont baissé pour s'établir à 730 millions de dollars (794 millions en 2011). Plusieurs donateurs bilatéraux ont maintenu le niveau de leurs contributions, notamment la Belgique, le Danemark, la Finlande, le Luxembourg, la Nouvelle-Zélande, la Norvège, la République de Corée, le Royaume-Uni, la Suède et la Suisse. Plusieurs donateurs ont réduit le niveau de leurs contributions en monnaie nationale, notamment dix des pays membres du Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques. Au total, 50 États Membres ont versé une contribution au titre des ressources ordinaires, dont 23 pays de programme, parmi lesquels la République populaire de Chine (4 millions de dollars); l'Arabie saoudite (2 millions) et la Turquie (1 million). Chypre, le Kazakhstan, le Mozambique et le Sri Lanka ont tous repris leurs versements en 2012.

Tableau 3 Contributions versées au titre des ressources ordinaires par les 10 principaux pays donateurs, 2011-2012

	Contributions en monnaie locale (millions de dollars)			Contributions (millions de dollars)		
Donateur	2011	2012	(%) Variation	2011	2012	(%) Variation
Norvège	770	770	_	132	138	5
Suède	689	689	_	105	103	-2
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	55	55	_	88	87	-1
Japon*				82	80	-2
États-Unis d'Amérique				84	78	-7
Pays-Bas	66	58	-12	95	71	-25
Suisse	54	54	_	59	58	-2
Danemark	320	320	_	60	58	-3

	Contribution (millio	Contributions (millions de dollars)				
Donateur	2011	2012	(%) Variation	2011	2012	(%) Variation
Allemagne	27	22	-19	38	29	-24
Belgique	21	21	_	30	28	-7
Total, 10 principaux donateurs**	s.o.	s.o.	s.o.	s.0	730	s.0
Autres	s.o.	s.o.	s.o.	202	116	-43
Total des ressources***				975	846	-13

Source: Tableau 5, DP/2013/43/Add.1.

Intérêts créditeurs

18. Les intérêts créditeurs produits par les ressources ordinaires se sont établis à 13 millions de dollars, contre 18 millions en 2011. Cette baisse s'explique en grande partie par la poursuite des politiques d'assouplissement monétaire par les banques centrales et la baisse des taux d'intérêt qui en résultent. Comme en 2011, le PNUD a réussi à éviter toute perte de principal dans ses investissements en dépit de la volatilité des marchés.

Recettes diverses

19. Les recettes diverses, qui sont essentiellement composées de recettes accessoires et de plus-values de change, se sont chiffrées à 52 millions de dollars, contre 37 millions en 2011, en partie sous l'effet des fluctuations des taux de change.

B. Dépenses

- 20. En application de la décision 2010/32, les dépenses sont présentées dans les quatre grandes catégories suivantes : a) développement; b) coordination des initiatives de développement des Nations Unies; c) gestion; et d) activités entreprises à des fins spéciales. Les dépenses qui n'entrent dans aucune de ces catégories sont déclarées dans les dépenses globales.
- 21. Les dépenses totales imputées aux ressources ordinaires se sont chiffrées à 1,03 milliard de dollars, contre 0,98 milliard en 2011 et sont restées supérieures aux recettes totales en puisant dans les ressources non utilisées. Elles sont ventilées par catégorie de dépenses au tableau 4.

^{*} Les contributions du Japon sont déclarées et versées en dollars.

^{**} Voir le paragraphe 15 pour les contributions des 10 principaux donateurs en 2011 publiées en /2012/17.

^{***}Un versement important en retard de 49 millions de dollars pour 2012 a été reçu et sera comptabilisé comme une recette en 2013.

Tableau 4 Ventilation des dépenses imputées aux ressources ordinaires par catégorie de dépenses

(En millions de dollars des États-Unis)

	2012
Activités de développement	
Programme	490
Efficacité au plan du développement.	96
Total partiel – Activités de développement	586
Activités de coordination des initiatives de développement des Nations Unies	79
Gestion	262
Activités entreprises à des fins spéciales	18
Dépenses diverses.	86
Dépenses totales	1 031

Dépenses afférentes au développement

22. Les initiatives en faveur du développement comprennent les activités programmatiques et celles visant l'efficacité de l'aide au développement. Les dépenses afférentes à ces activités se sont élevées à 586 millions de dollars; les dépenses réelles au budget ont atteint 595 millions de dollars, contre 564 millions en 2011.

Dépenses afférentes aux activités de coordination des initiatives de développement des Nations Unies

23. Ces dépenses accompagnent les initiatives de développement du système des Nations Unies. Les dépenses relatives à cette activité se sont établies à 79 millions de dollars; les dépenses budgétaires effectives ont atteint 79 millions de dollars, contre 91 millions en 2011.

Dépenses afférentes à la gestion

24. Le montant total des dépenses afférentes aux activités de gestion s'est établi à 262 millions de dollars en 2012; les dépenses budgétaires effectives ont atteint 265 millions de dollars, contre 233 millions en 2011. Cette hausse tient au déplacement de ce poste de dépense de la catégorie « activités entreprises à des fins spéciales » à la catégorie « gestion ».

Dépenses afférentes aux activités entreprises à des fins spéciales

25. Le montant total des dépenses effectuées s'est élevé à 18 millions de dollars; les dépenses budgétaires effectives ont atteint 14 millions de dollars, contre 18,5 millions en 2011. Sur ces 18 millions de dollars, 17 millions ont été consacrés au programme des volontaires des Nations Unies et au FENU. En 2011, les dépenses afférentes aux activités entreprises à des fins spéciales ont atteint 50 millions de

dollars et comprenaient alors les éléments qui sont maintenant classés dans la catégorie des « activités de gestion ».

Dépenses diverses

- 26. Les dépenses diverses se sont élevées à 86 millions de dollars, dont 29 millions tenaient aux engagements au titre de l'assurance santé après la cessation de service et 39 millions à la réévaluation des devises et aux fluctuations des taux de change.
- 27. Le PNUD participe à l'examen, à l'échelle du système des Nations Unies, visant à évaluer les prestations après la cessation de service. La dernière évaluation a été effectuée pour la période s'achevant au 31 décembre 2012. Les engagements au titre de l'assurance santé après la cessation de service, évalués à 979 millions de dollars, sont maintenant considérés comme un élément de passif conformément aux nouvelles normes comptables.
- 28. Le PNUD constitue une réserve de ressources pour financer ces engagements. Au 31 décembre 2012, cette réserve avait atteint 495 millions de dollars, et une stratégie de financement de l'écart entre l'évaluation actuarielle et le montant accumulé sur 15 ans a été définie.

C. Ressources ordinaires et dépenses du budget institutionnel

- 29. Le PNUD mène les activités présentées en 2012 dans le cadre de deux textes approuvés par le Conseil d'administration concernant les activités financées par les ressources ordinaires, à savoir a) les arrangements de programmation, et b) le budget institutionnel. S'agissant des arrangements de programmation, le Conseil d'administration a approuvé un cadre définissant le mode d'affectation des ressources ordinaires au cours de la période 2008-2013. En ce qui concerne le budget institutionnel, le Conseil a approuvé un budget fixant un plafond pour les dépenses au cours de la même période. Dans les états financiers pour l'exercice 2012, l'état V compare le montant composite du budget institutionnel annualisé majoré de l'allocation interne selon le cadre de programmation approuvé par le Conseil d'administration aux niveaux de dépense effectifs. Les montants effectifs des dépenses sont calculés sur la même base que le budget correspondant (comptabilité d'exercice modifiée). Cet état est présenté à l'annexe III.
- 30. Le budget institutionnel couvre les fonctions qui appuient les activités opérationnelles. Les montants donnés au Tableau 5 sont calculés sur la même base que le budget correspondant. Les dépenses totales du budget institutionnel ont augmenté d'environ 2 %, passant de 375 millions de dollars à 382 millions. Cette hausse était conforme à la stratégie du PNUD visant à maîtriser la croissance du budget institutionnel.

Tableau 5 Ventilation des dépenses du budget institutionnel par catégorie de dépenses (En millions de dollars des États-Unis)

	2012
Activités de développement	
Programme	
Efficacité au plan du développement	66
Activités de coordination des initiatives de développement des Nations Unies	72
Activités de gestion	265
Activités entreprises à des fins spéciales	17
Dépenses totales	420

- 31. Les montants annualisés du budget institutionnel pour 2012 se répartissent comme suit : 66 millions de dollars consacrés aux activités liées à l'efficacité au plan du développement; 72 millions aux activités de coordination des initiatives de développement des Nations; 265 millions aux activités de gestion; et 17 millions aux activités entreprises à des fins spéciales.
- 32. Les contributions des gouvernements au titre des coûts des bureaux nationaux représentent une source importante de recettes. Ces contributions peuvent être versées en espèces ou sous forme de don en nature. Elles traduisent également la reconnaissance par les gouvernements hôtes de la valeur de la présence d'un bureau du PNUD dans le pays.
- 33. Le montant des contributions en nature a augmenté (11,6 millions de dollars) par rapport à 2011 (11,4 millions). Les contributions en espèces ont reculé de 1,2 million de dollars (5 %) par rapport à 2011 pour se chiffrer à 21,7 millions. L'Administrateur reconnaît les efforts déployés par beaucoup de pays de programme en ce qui concerne le versement de leurs contributions au titre des coûts des bureaux nationaux du PNUD. Dans les cas où ces contributions ne sont pas versées, le PNUD se réservera le droit de retenir une portion des ressources du budget institutionnel des pays qui accusent des déficits importants.

D. Excédent cumulé (auparavant « solde des ressources non utilisées »)

34. Au 31 décembre 2012, l'excédent cumulé, compte non tenu de la réserve opérationnelle, s'établissait à 123 millions de dollars, contre 244 millions en 2011 (voir l'annexe II). L'excédent cumulé des ressources ordinaires a entraîné a) des ajustements nets de 87 millions de dollars en vertu des nouvelles normes comptables, notamment la comptabilisation de 148 millions de dollars au titre des engagements passés relatifs à l'assurance santé après la cessation de service; b) un dépassement de 80 millions de dollars des dépenses sur les recettes en 2012; et c) une hausse de 97 millions de dollars de la valeur de l'engagement au titre de l'assurance santé après la cessation de service tenant aux conditions économiques extérieures et aux hypothèses actuarielles. L'excédent cumulé comprend un montant de 13 millions de dollars qui a été reversé de la réserve opérationnelle des ressources ordinaires.

- 35. Des sommes importantes ont été reçues au cours du dernier trimestre de 2012 (289 millions de dollars, soit 34 % des contributions), faussant ainsi le niveau de l'excédent cumulé déclaré en fin d'exercice. Par ailleurs, des sommes sont mises de côté afin de satisfaire à des obligations statutaires, par exemple aux fins de dotation à la réserve opérationnelle.
- 36. Une gestion prudente voudrait que le PNUD dispose de ressources ordinaires liquides représentant l'équivalent de trois à six mois de dépenses, soit un montant variant entre 230 et 460 millions de dollars, compte tenu du niveau des dépenses de 2012. En dépit d'un environnement difficile et du versement tardif des contributions, à la fin de 2012, la position de trésorerie du PNUD permettait de couvrir approximativement 3,71 mois de dépenses et restait donc dans les limites minimales prescrites.
- 37. En 2012, conformément à la formule de calcul des réserves obligatoires statutaires approuvée par le Conseil d'administration (décision 1999/9) et aux chiffres définitifs des recettes et des dépenses pour 2012, la réserve opérationnelle des ressources ordinaires a été revue à la baisse, et 13 millions de dollars ont été transférés au solde des ressources ordinaires.
- 38. Sur la base des données définitives relatives aux recettes et aux dépenses pour 2012, la réserve opérationnelle sera ramenée de 213 millions de dollars à 202 millions. La différence de 11 millions sera transférée aux ressources générales du PNUD en 2013.

IV. Autres ressources

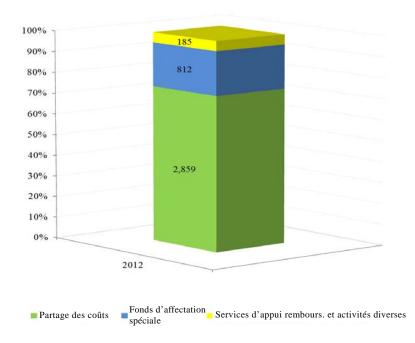
39. Les autres ressources se composent de trois sources de financement : participation aux coûts; fonds d'affectation spéciale; et services d'appui fournis à titre remboursable et activités diverses. Les services d'appui remboursables comprennent le Programme des administrateurs auxiliaires, le Programme des volontaires des Nations Unies et les accords de service de gestion.

A. Recettes

Contributions

- 40. Les contributions reçues, d'un montant de 3,86 milliards de dollars, se répartissent comme suit : a) contributions de 3,98 milliards de dollars, dont 3,90 milliards reçus et 0,08 milliard à recevoir; et b) remboursements, contributions en nature et transferts pour un montant de 0,12 milliard de dollars, ce qui a eu pour effet de réduire les recettes provenant des contributions.
- 41. Comme le montre la figure 4, les contributions d'un montant de 3,86 milliards de dollars comprennent un montant de 2,86 milliards au titre de participation aux coûts (2,84 milliards en 2011); un montant de 0,81 milliard au titre des fonds d'affectation spéciale (0,9 milliard en 2011); et un montant de 0,19 milliard au titre des services d'appui remboursables et d'activités diverses (0,23 milliard en 2011).

Figure 4 Ventilation par source de financement des contributions au titre des autres ressources en 2012



42. Les contributions au titre des autres ressources reçues en 2012 sont ventilées au tableau 6 par source de financement.

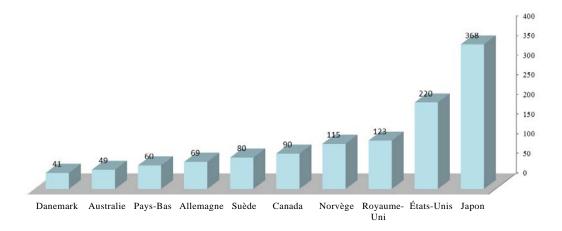
Tableau 6 Comparaison des contributions par source de financement, 2010-2011 (En milliards de dollars des États-Unis)

	Ressources des donateurs			Res				
Source de financement	Ressources bilatérales	Ressources multilatérales	Ensemble des ressources des donateurs	Gouvernements des pays de programme	Partenaires		Autres	Ressources totales
2012	1,41	1,55	2,96	0,85	0,08	0,93	0,09	3,98

Ressources bilatérales

43. Les contributions aux autres ressources versées par les donateurs bilatéraux ont atteint 1,41 milliard de dollars, contre 1,59 milliard en 2011, y compris des contributions à recevoir de 33 millions de dollars. La figure 5 présente les contributions aux autres ressources versées par les 10 principaux donateurs bilatéraux, lesquelles se sont chiffrées à 1,22 milliard de dollars, soit 87 % de l'ensemble des contributions versées par les gouvernements donateurs bilatéraux.

Figure 5 Contributions aux autres ressources versées par les 10 principaux donateurs bilatéraux, 2012

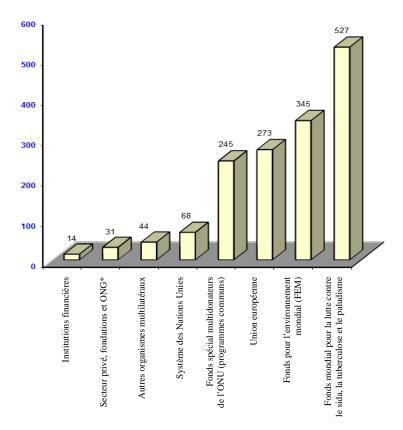


Ressources multilatérales

44. Les contributions versées par les partenaires multilatéraux se sont chiffrées à 1,55 milliard de dollars, contre 1,54 milliard en 2011, y compris un montant de 50 millions de dollars à recevoir. La figure 6 présente les partenaires multilatéraux qui ont versé des contributions au titre des autres ressources. Les contributions provenant du Fonds mondial pour la lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme se sont établies à 527 millions de dollars, contre 351 millions en 2011. Dans la catégorie « secteur privé », des fondations et des organisations non gouvernementales, la Fondation Gates et la Fondation IKEA ont été les principaux donateurs, avec des contributions de 10 et de 8 millions de dollars respectivement.

13-40974 **17**

Figure 6 Contributions aux autres ressources versées par des partenaires multilatéraux en 2012



^{*} Organisations non gouvernementales

Ressources locales – Gouvernements des pays de programme et partenaires locaux

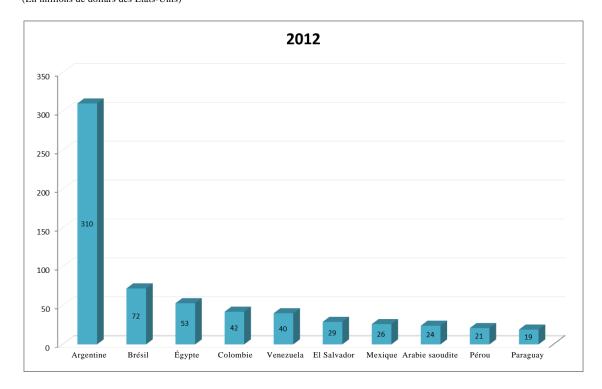
- 45. On entend par ressources locales les contributions (non compris les accords de services de gestion) des gouvernements des pays de programme et d'autres partenaires locaux qui transitent par le PNUD. Ces contributions ont augmenté pour atteindre 0,93 milliard de dollars en 2012, contre 0,89 milliard en 2011, soit 23 % de l'ensemble des contributions versées au titre des autres ressources (22 % en 2011).
- 46. Sur ce montant de 0,93 milliard de dollars, les contributions des gouvernements des pays de programme représentaient 0,85 milliard de dollars (0,86 milliard en 2011), 76 % provenant des gouvernements de 10 pays de programme (voir la figure 7). Dans le groupe des 10 principaux pays donateurs, l'Arabie saoudite, l'Argentine, la Colombie, El Salvador, le Mexique, le Paraguay, le Pérou et le Venezuela ont fortement accru leurs contributions. Le Koweït et Panama ont également augmenté les leurs.
- 47. Les contributions versées par des partenaires locaux ont atteint 0,08 milliard de dollars, contre 0,03 milliard en 2011. Des organisations nationales privées au

Brésil ont versé 48 millions de dollars au titre de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable « Rio+20 », qui s'est tenue en juin 2012. Ce montant a représenté 65 % de l'ensemble des contributions versées par les partenaires locaux en 2012.

Figure 7

Contributions des pays de programme (10 principaux pays) en 2012

(En millions de dollars des États-Unis)



48. Les recettes totales liées aux contributions au titre des accords de services de gestion se sont chiffrées à 47 millions de dollars, dont 45 millions en contributions et 2 millions en intérêts créditeurs. Ces 45 millions de dollars proviennent des contributions d'un montant de 74 millions de dollars reçues en 2012 (96 millions en 2011); de transferts approuvés par les donateurs d'un montant de 5 millions de dollars; et de remboursements aux donateurs d'un montant total de 34 millions de dollars, à cause principalement de l'achèvement anticipé d'activités dans un seul pays. La ventilation des contributions est donnée dans le document DP/2013/43/Add.1.

Intérêts créditeurs

49. Les intérêts créditeurs liés aux autres ressources se sont chiffrés à 52 millions de dollars en 2012, contre 63 millions en 2011. Cette baisse s'explique par le bas niveau des rendements observés sur les marchés financiers.

13-40974 **19**

Recettes diverses

50. Les recettes diverses comprennent les recettes liées aux services offerts (opérations de change), soit 198 millions de dollars, et d'autres recettes diverses d'un montant de 246 millions de dollars. Les recettes diverses ont été constituées en grande partie par la somme de 219 millions de dollars au titre du recouvrement des coûts; de 26 millions de dollars au titre des remboursements pour des services communs; et de 1 million de dollars en plus-values de change.

B. Dépenses

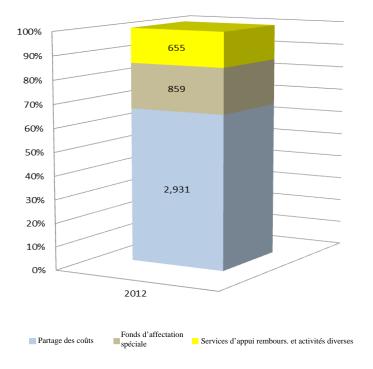
51. Les dépenses globales imputées aux autres ressources se sont chiffrées à 4,44 milliards de dollars, contre 4,74 milliards en 2011, et sont restées supérieures aux recettes totales en puisant dans l'excédent cumulé. Le tableau 7 ventile les dépenses par catégorie de dépenses.

Tableau 7 **Dépenses imputées aux autres ressources, par catégorie de dépenses en 2012** (En millions de dollars des États-Unis)

	2012
Activités de développement	
Programme	3 903
Efficacité de l'aide au développement	51
Total partiel – Activités de développement	3 954
Activités de coordination des initiatives de développement des Nations Unies	42
Activités de gestion	221
Activités entreprises à des fins spéciales	26
Dépenses diverses.	202
Total	4 445

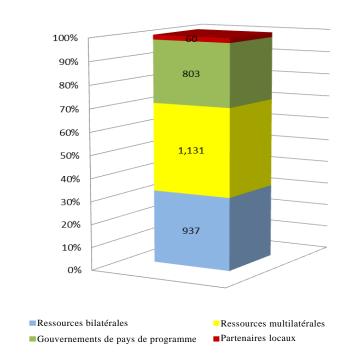
52. La figure 8 ventile par mécanisme de financement les dépenses totales de 4,45 milliards de dollars.

Figure 8 Dépenses totales imputées aux autres ressources, par mécanisme de financement, en 2012



53. On trouvera à la figure 9 ci-dessous la répartition des dépenses avec participation aux coûts selon le mécanisme de financement. 32 % des 2,93 milliards de dollars ont été financés par des ressources bilatérales, 39 % par des ressources multilatérales, 27 % par les gouvernements des pays de programme, et 2 % par des partenaires locaux.

Figure 9 **Répartition des dépenses avec participation aux coûts, 2012**(En millions de dollars des États-Unis)



Dépenses afférentes au développement

54. Les dépenses de développement ont été consacrées à hauteur de 3,90 milliards de dollars aux programmes et à hauteur de 0,05 milliard aux activités liées à l'efficacité au plan du développement. Les dépenses de développement avec participation aux coûts se sont chiffrées à 2,93 milliards de dollars en 2012 (2,98 milliards en 2011); les dépenses afférentes aux fonds d'affectation spéciale ont atteint 0,83 milliard de dollars (0,98 million en 2011); et les dépenses afférentes aux services d'appui remboursables et aux activités diverses se sont établies à 0,19 milliard de dollars (0,30 milliard en 2011).

Coordination des initiatives de développement des Nations Unies

55. Dans la catégorie « autres ressources », un montant total de 42 millions de dollars a été consacré aux activités de coordination des initiatives de développement, contre 63 millions en 2011, dont 16 millions versés par des fonds au titre de la coordination pays et de l'appui à la fonction de coordonnateur résident. À la suite de l'étude bisannuelle sur la charge de travail, un montant supplémentaire de 25 millions de dollars a été consacré aux dépenses liées aux bureaux extérieurs.

Dépenses afférentes à la gestion

56. Les dépenses totales consacrées aux activités de gestion se sont élevées à 221 millions de dollars, contre 158 millions en 2011.

Dépenses afférentes aux activités entreprises à des fins spéciales

57. Les dépenses totales consacrées aux activités entreprises à des fins spéciales se sont chiffrées à 26 millions de dollars (47 millions en 2011), services d'appui fournis à titre remboursable compris.

Dépenses diverses

58. Les dépenses diverses (telles que définies dans la classification des coûts) se sont chiffrées à 202 millions de dollars, contre 221 millions en 2011, et se répartissent comme suit : 90 millions de dollars ont été consacrés à la sécurité du personnel (financées par le Département de la sûreté et de la sécurité des Nations Unies); 22 millions au règlement de la part du PNUD dans les activités liées aux services communs; et 24 millions à l'assurance santé après la cessation de service.

C. Principe de recouvrement

- 59. Conformément aux décisions 2006/30 et 2007/18, par lesquelles le Conseil d'administration a stipulé que les activités répondant aux priorités définies par le plan stratégique devraient être financées à la fois par les ressources ordinaires et les autres ressources, et que les ressources ordinaires ne devraient pas être employées pour couvrir les coûts afférents à des programmes financés par les autres ressources, ce qui reviendrait à subventionner ces programmes, le PNUD a établi des règles de recouvrement prévoyant que toutes les dépenses afférentes à l'exécution des programmes financés par les autres ressources dans les bureaux de pays et au siège doivent être intégralement recouvrées par des mécanismes spécifiques prévus à cet effet. Ce principe important a été réaffirmé par le Conseil d'administration dans sa décision 2013/9.
- 60. Le PNUD fait tout son possible pour recouvrer les frais généraux de gestion et d'exécution engagés par les bureaux de pays et les unités du siège pour les programmes et projets financés par les autres ressources, ainsi que le coût des services rendus à d'autres entités des Nations Unies. Il vise ainsi à éviter que son budget institutionnel n'assume des coûts qu'il n'est pas censé assumer.
- 61. L'origine et l'emploi des recettes provenant du recouvrement des coûts en 2012 sont présentés au tableau 8 ci-dessous. L'adoption de nouvelles normes comptables a entraîné la modification du mode de déclaration des services communs dans les états financiers pour 2012, de sorte que les montants afférents à ces services n'ont plus été inclus dans les recettes, mais plutôt déclarés comme « sommes à payer/sommes à recevoir » au compte de résultat. Les recettes provenant du recouvrement des coûts ont donc été exclues de la catégorie des services d'appui fournis à titre remboursable.

Tableau 8 Recouvrement des coûts en 2012

Recouvrement des coûts	Exécution de programmes et projets	Services d'appui remboursables	Total	
Recettes				
Frais généraux de gestion/services d'appui à l'exécution	221		221	
Services communs	25	39	64	
Services remboursables fournis aux organismes des Nations Unies	6		6	
Intérêts	1		1	
Commissions d'administrateur délégué	23		23	
Recettes diverses	276	39	315	
Total, recettes	221		221	
Dépenses				
Total, dépenses	263	31	294	

62. Le montant total des recettes provenant du recouvrement des coûts s'est établi à 315 millions de dollars en 2012, et les dépenses totales se sont chiffrées à 294 millions. Le total de 276 millions de dollars indiqué au tableau 3 ci-dessus comprend un montant de 221 millions de dollars pour le recouvrement du coût des services généraux de gestion et d'appui fournis à des fonds d'affectation spéciale et dans le cadre de la formule de partage des coûts. Ce montant n'entre pas dans le calcul du total des recettes diverses figurant parmi les autres ressources afin d'éviter le double emploi. Le projet de budget institutionnel du PNUD pour 2012-2013 (DP/2011/34) prévoyait un certain nombre de dérogations aux règles de recouvrement des coûts. En 2012, le PNUD a consenti trois autres dérogations à la règle du recouvrement des frais généraux de gestion et d'appui, à savoir, a) la réduction de la commission (4,57 %) pour sa contribution au projet de mise au point d'une politique et de cadres de financement novateurs en vue d'intensifier les investissements dans la gestion de la biodiversité, Bureau des politiques de développement; b) la réduction de la commission (3 %) pour sa contribution au Programme de démarginalisation économique des familles défavorisées, Programme d'assistance au peuple palestinien; et c) la réduction de la commission (5 %) pour sa contribution au projet Réduction de la pauvreté par le développement durable dans le cadre des objectifs du Millénaire pour le développement en Colombie.

D. Excédent cumulé (auparavant solde des ressources inutilisées)

63. Fin 2012, l'excédent cumulé a continué de reculer, passant à 4,18 milliards de dollars, contre 4,24 milliards en 2011 (voir l'annexe II). Ce chiffre représente 97 % de l'excédent cumulé global du PNUD. Il comprend 2,56 milliards de dollars (2,39 milliards en 2011) de recettes provenant du partage des coûts, 1,10 milliard de dollars (1,05 milliard en 2011) provenant de fonds d'affectation spéciale, et

- 0,52 milliard de dollars (0,86 milliard en 2011) de recettes provenant de la fourniture de services d'appui remboursables. La plus grande partie de ces ressources inutilisées a été programmée pour financer les activités des prochaines années.
- 64. En tenant compte du fait que les partenaires du PNUD versent leurs contributions à l'avance, l'excédent cumulé de 4,18 milliards de dollars a été utilisé pour combler le déficit de l'exercice courant. Des sommes importantes (29 % des contributions au titre des autres ressources) ont été reçues au dernier trimestre de 2012, ce qui continue de fausser l'excédent cumulé déclaré et influe sur le niveau des liquidités en fin d'année.
- 65. Le Règlement financier et les règles de gestion financière du PNUD prévoient que le coût de toutes les activités financées par prélèvement sur les autres ressources soit intégralement provisionné. Conformément aux accords de partenariat en vigueur, tous les soldes des comptes de projets sont comptabilisés et constatés individuellement. Les liquidités sont affectées à des fins déterminées, et il est interdit de fusionner ou de réaffecter les soldes des comptes de projets ou de traiter les ressources comme étant fongibles aux fins d'engagement ou de décaissement. Par ailleurs, les règles de gestion financières imposent le maintien de certains soldes, comme la réserve opérationnelle, qui sont réservés pour le provisionnement de charges futures (prestations d'assurance santé après la cessation de service) ou pour des opérations courantes telles que la couverture des dettes à court terme.
- 66. Le PNUD a continué ces quatre dernières années à réduire progressivement son excédent cumulé. Le Programme estime que le niveau actuel de cet excédent est raisonnable, compte tenu de l'échelonnement du versement des contributions, du cycle de programmation et du dispositif de gouvernance approuvé par le Conseil d'administration et défini dans le Règlement financier et les règles de gestion financière.

E. Autres

Programme des Volontaires des Nations Unies

67. En 2012, 6 807 volontaires provenant de 127 pays ont aidé 27 entités des Nations Unies dans leurs activités liées à la paix et au développement dans 159 pays. Le coût total du Programme VNU s'est établi à 220 millions de dollars (236 millions en 2011) et a été financé par prélèvement sur les ressources ordinaires du PNUD. Les dépenses couvertes directement par le Programme des volontaires (contributions au Fonds bénévole spécial, contributions au titre du partage des coûts et participation à des activités autofinancées) se sont chiffrées à 20 millions de dollars (9 %). Le reste des dépenses a été couvert par imputations directes aux budgets des programmes des Nations Unies. Le Fonds bénévole spécial fournit des ressources pour l'élaboration d'approches diversifiées qui élargissent les opportunités et renforcent l'intégration programmatique du bénévolat. En 2012, ce fonds a fourni les ressources de lancement d'un programme de jeunes bénévoles des Nations Unies et pour un fonds d'affectation spéciale connexe en vue de promouvoir le bénévolat et la participation chez les jeunes, conformément au Programme d'action quinquennal du Secrétaire général (2012-2017).

13-40974 25

Programme des administrateurs auxiliaires

- 68. En tout 26 gouvernements ayant conclu des accords à cet égard ont mis des administrateurs auxiliaires à la disposition du PNUD, et quatre pays ont conclu des accords avec le Programme concernant des assistants spéciaux des coordonnateurs résidents. Au 31 décembre 2012, le PNUD administrait 259 administrateurs auxiliaires et 32 assistants spéciaux. Parmi ces administrateurs auxiliaires et assistants spéciaux, 156 étaient affectés à des unités du PNUD ou de fonds et programmes au 31 décembre 2012.
- 69. En 2012, le PNUD a reçu 24 millions de dollars de contributions pour le financement du Programme des administrateurs auxiliaires. Les dépenses totales, y compris les dépenses d'appui, se sont chiffrées à 23 millions de dollars. L'excédent cumulé disponible à la fin de 2012 s'établissait à 23 millions de dollars, contre 34 millions en 2011. Le PNUD a reçu 22 millions de dollars de la part d'autres organismes des Nations Unies et de partenaires pour administrer 135 administrateurs auxiliaires pour leur compte, et un montant total de 21 millions de dollars a été versé en 2012.

Appui budgétaire direct

- 70. Par sa décision 2008/24, le Conseil d'administration a accepté en principe une période pilote de quatre ans, commençant en septembre 2008, durant laquelle le PNUD serait autorisé, au cas par cas, à participer, à la demande des pays bénéficiaires, au financement de fonds communs et à l'appui budgétaire sectoriel, dans les limites de son mandat et selon les directives figurant dans le document DP/2008/36 et Corr. 1 et 2. Dans sa décision 2013/3, le Conseil d'administration a examiné la participation du PNUD à l'appui budgétaire direct et au financement de fonds communs et accepté une période pilote supplémentaire allant de 2013 à 2014.
- 71. Le Conseil d'administration a approuvé en 2009 une demande de participation du PNUD à l'appui budgétaire sectoriel présentée par le gouvernement du Burkina Faso pour deux projets portant sur la lutte contre le VIH/sida et la promotion des droits de la personne. Ces deux projets relèvent manifestement de la mission du PNUD. Sa contribution à l'appui budgétaire sectoriel au Burkina Faso pour 2012, dans le domaine de la lutte contre le VIH/sida, s'est chiffrée à 100 000 dollars sur une contribution totale de 10 199 119 dollars, soit 0,98 % des contributions à l'appui budgétaire sectoriel dans ce domaine. Une autre demande présentée par le gouvernement du Burkina Faso concernant l'accès aux services énergétiques dans les zones rurales a également été approuvée le 28 septembre 2012. L'ensemble des contributions du PNUD au titre des fonds communs financés par prélèvement sur les ressources ordinaires est en deçà de la limite annuelle de 10 % fixée pour les contributions imputées aux ressources ordinaires dans le cadre de planification des ressources que le Conseil d'administration a établi.

V. Réforme des Nations Unies et appui à d'autres organismes des Nations Unies

72. Le PNUD coordonne dans chaque pays les activités des autres organismes des Nations Unies et contribue très fortement à assurer la cohérence des initiatives de développement. Sur la foi des données disponibles, l'ensemble des ressources que le

PNUD a consacrées au financement de programmes communs, à des contributions à des fonds d'affectation spéciale multidonateurs et à des activités d'appui à d'autres organismes des Nations Unies, s'est établi à 1,38 milliard de dollars, contre 1.50 milliard en 2011.

A. Fonction d'administrateur délégué du PNUD

73. Le PNUD apporte une contribution aux activités de programmation communes dans son rôle d'administrateur délégué de programmes communs et de fonds d'affectation spéciale multidonateurs pour le compte des organismes du système des Nations Unies qui s'occupent du développement, ainsi que dans le cadre de sa participation à l'exécution de programmes entrepris en commun par ces organismes. Le montant total des contributions à des fonds d'affectation spéciale multidonateurs reçues par le PNUD s'est établi à 788 millions de dollars, contre 887 millions en 2011, y compris 4 millions de dollars pour des fonds nationaux comme l'Ecuador Yasuni Capital Window. Le recul des contributions globales s'explique en grande partie par la baisse des fonds d'aide aux pays en transition au niveau local, notamment le Fonds pour la reconstruction d'Haïti. Le montant total des fonds transférés par le Bureau des fonds d'affectation spéciale pluripartenaires en tant qu'administrateur délégué pour toutes les organisations participantes a atteint 827 millions de dollars, contre 1,02 milliard en 2011, en puisant dans une portion de l'excédent cumulé de 589 millions de dollars en 2012. Ce montant comprend une somme de 279 millions de dollars transférée au PNUD pour ses programmes (363 millions en 2011).

B. Appui à d'autres organismes des Nations Unies

74. Les bureaux de pays du PNUD fournissent un appui à d'autres organismes des Nations Unies. Les fonds affectés à ces services, portés aux comptes de compensation pour services rendus à d'autres organismes, ont atteint un total de 591 millions de dollars, contre 607 millions en 2011.

C. Activités de coordination des initiatives de développement des Nations Unies

75. Le PNUD joue un rôle important en ce qui concerne la coordination des activités de développement des organismes du système des Nations Unies et celle des activités d'appui au développement national dans les pays. Les dépenses afférentes à ces activités de coordination se sont élevées à 120 millions de dollars (79 millions de dollars imputés aux ressources ordinaires et 41 millions aux autres ressources).

D. Coûts des mesures de sécurité prescrites par les Nations Unies

76. Par la décision 2011/32, le Conseil d'administration a approuvé le montant net de 33 millions de dollars de ressources ordinaires pour le financement des mesures de sécurité prescrites par les Nations Unies pour la période 2012-2013. L'Administrateur a été autorisé, à titre exceptionnel, durant la période 2012-2013, à

prélever au besoin un montant supplémentaire allant jusqu'à 46 % (15 millions de dollars) sur ce montant de 33 millions de dollars pour le financement de mesures de sécurité nouvelles et émergentes, telles que définies dans les directives du Département de la sûreté et de la sécurité des Nations Unies. Aucun décaissement n'a été effectué au titre de cette autorisation exceptionnelle.

77. La somme de 33 millions de dollars approuvée par le Conseil d'administration fait partie d'une réserve d'un montant estimatif de 75 millions de dollars destinée au financement des mesures de sécurité en 2012-2013. Elle se répartit comme suit : 33 millions de dollars imputés aux ressources ordinaires et 42 millions aux autres ressources. En 2012, le PNUD a consacré aux mesures de sécurité 31 millions de dollars (31 millions en 2011), dont 17 millions de dollars (15 millions en 2011) imputés aux autres ressources. Ces dépenses de 31 millions dollars comprennent 19 millions (20 millions en 2011) pour la part du PNUD dans le programme et 12 millions (11 millions en 2011) pour des études de conformité aux normes de sécurité entreprises dans les bureaux de pays, l'amélioration de la sécurité des locaux, des évaluations sismiques et des effets de souffle, et des déménagements de bureaux aussi bien sur le terrain que dans les villes sièges.

VI. Normes comptables internationales pour le secteur public

- 78. Les normes comptables internationales pour le secteur public ont été adoptées le 1^{er} janvier 2012, conformément à la résolution 60/283 de l'Assemblée générale.
- 79. L'adoption de ces normes est le résultat de la contribution de toute l'organisation. Pour la première fois, les états financiers du PNUD ont été préparés conformément à ces normes, lesquelles ont renforcé la transparence de l'information fournie dans ces états. À compter de 2012, les dépenses de personnel et les charges connexes telles que celles afférentes au paiement des jours de congé annuel et aux subventions de prime au titre de l'assurance santé après la cessation de service sont constatées et imputées aux sources de financement qui y donnent lieu. Les normes augmentent toutefois la complexité des activités financières du PNUD. Ce risque est atténué par la contribution du Centre de services partagés, mais d'autres risques demeurent à cause de la décentralisation des activités du PNUD.
- 80. Dans sa décision 2011/1, le Conseil d'administration a ouvert pour 2011-2013 des crédits totalisant 13 millions de dollars pour les activités liées à l'adoption des normes comptables internationales pour le secteur public, dont une partie destinée à couvrir les dépenses afférentes à l'élaboration de nouvelles règles, à la configuration des systèmes , à l'établissement de relevés et rapports, à la formation de tout le personnel concerné, ainsi que les coûts liés au Centre de services partagés. Le PNUD a consacré en 2012 5 millions de dollars (7 millions en 2011) aux préparatifs de l'adoption des normes et 450 000 dollars aux frais d'établissement du Centre de services partagés. D'autres dépenses seront engagées en 2013 au titre d'une formation de rattrapage, de l'établissement de rapports supplémentaires et de l'amélioration des processus. Au fil de l'évolution des normes, de nouveaux investissements devront être consentis pour assurer l'adoption des futures normes prescrites par le Conseil des normes comptables internationales pour le secteur public.

VII. Pour un PNUD vert

- 81. En 2012, le PNUD a continué de jouer un rôle de premier rang dans la lutte contre les changements climatiques et dans ses efforts visant à réduire l'impact de ses opérations sur l'environnement. Le PNUD a publié son quatrième inventaire mondial de gaz à effet de serre ainsi que des données provenant de plus de 60 bureaux du Programme, et a continué de suivre et de rendre publics ses résultats en matière de protection de l'environnement, conformément à ses normes globales de transparence. Les bureaux du PNUD se sont employés à élaborer et à mettre en œuvre des plans d'action « verts » crédibles. De plus en plus, ces bureaux entreprennent des activités sans effet net sur les émissions de dioxyde de carbone : en 2012, le siège est devenu, après le Centre régional de Bratislava, le deuxième bureau climatiquement neutre du PNUD en réduisant les émissions de gaz à effet de serre (et également en basculant à l'électricité renouvelable – « certificats d'énergie renouvelable ») et en compensant les émissions restantes par des réductions d'émissions certifiées de grande qualité à l'aide de projets contribuant aux priorités du développement durable et à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.
- 82. Les efforts faits au siège dans la voie de la neutralité climatique s'accompagnent d'une majoration voyage de 2 % appliquée à tous les voyages réservés par le siège qui est utilisée pour acheter des crédits d'énergie renouvelable et des réductions d'émissions certifiées. Pour 2012, les crédits d'énergie achetés se sont chiffrés à 3 900 dollars et les réductions d'émissions achetées ont atteint 41 400 dollars. Les fonds restants seront consacrés à la construction de l'infrastructure qui soutiendra les initiatives liées à la protection de l'environnement dans tous les bureaux du PNUD, notamment l'élaboration de directives et d'outils, l'examen des dispositifs opérationnels et la formation.

VIII. Fonds administrés par le PNUD

Fonds d'équipement des Nations Unies

- 83. Le tableau 10 de l'additif au présent document (DP/2013/43/Add.1) présente des données détaillées sur le FENU, qui est administré par le PNUD.
- 84. En 2012, le FENU a mené ses activités dans 37 des 49 pays les moins avancés, fournissant ainsi des perspectives concrètes d'éradication de la pauvreté par la promotion d'une croissance inclusive durable.
- 85. Le montant total net des contributions volontaires de 54 millions de dollars est composé des recettes de 55 millions de dollars et d'un remboursement de 0,7 million aux donateurs. Les recettes du FENU ont augmenté pour atteindre le niveau record de 55 millions de dollars en 2012, contre 50 millions en 2011. La base des donateurs du FENU a continué de s'élargir et a atteint 36 (33 en 2011 et 20 en 2007), dont six étaient d'importantes fondations du secteur privé qui ont versé des contributions de 10 millions de dollars au Fonds, soit 17 % de l'ensemble des ressources. Ce niveau record des recettes traduit certes une forte demande des services du PNUD, mais elle s'explique également entièrement par l'augmentation des autres ressources. En 2012, les contributions au titre des ressources ordinaires du FENU ont reculé de 11 % pour s'établir à 14,5 millions de dollars, sous l'effet de

13-40974 **29**

difficultés budgétaires dans les pays donateurs et des fluctuations du taux de change. Ces contributions sont restées largement en deçà du montant minimal de 25 millions de dollars par an jugé nécessaire pour financer les opérations du FENU dans 37 des 49 pays les moins avancés, comme il est prévu dans le plan d'investissement du Fonds. Parmi les dix principaux donateurs du FENU en 2012, la Suède arrive en tête, avec des contributions de 11 millions de dollars, suivie par la Norvège, la Fondation MasterCard, la Belgique, le Luxembourg et la Commission européenne.

86. Le montant total des dépenses consacrées aux programmes de développement s'est établi à 48 millions de dollars, dont 45 millions pour les programmes de développement et 3 millions pour l'évaluation de l'efficacité de l'aide (les dépenses de développement imputées aux autres ressources ont représenté 56 % de l'ensemble des dépenses de développement). Toutes les dépenses afférentes aux programmes ont porté sur des activités entreprises conjointement avec le PNUD. Le FENU a accordé 17 millions de dollars de dons (compris dans les dépenses totales). La réserve opérationnelle totale du FENU (ressources ordinaires et autres ressources) a atteint 25 millions de dollars. Le Fonds a donc été en mesure d'obtenir les résultats prévus au plan du développement, de la gestion et des finances sans entamer ses liquidités.

87. Le montant de 48 millions de dollars indiqué pour les dépenses de développement ne comprend pas la somme de 1 million de dollars allouée au FENU par le PNUD en application de la décision 2007/34. Cette somme, entièrement dépensée, a été comptabilisée séparément par le PNUD et figure dans les états financiers. De plus, un crédit de 4 millions de dollars inscrit au budget institutionnel du PNUD a été réservé pour couvrir les dépenses de gestion du FENU.

Aperçu général du PNUD

A. État des recettes et des dépenses pour l'année terminée le 31 décembre 2012^a

	Ressources ordinaires	Partage des coûts	Fonds d'affectation spéciale	Services d'appui remboursement et services divers	Élimination ^c	Total PNUD
Recettes						
Contributions, chiffres nets	884 357	2 859 471	812 003	185 348	_	4 741 179
Plus-values de change	58	320	5	197 317	_	197 700
Intérêts créditeurs	13 188	29 187	13 352	9 611	_	65 338
Recettes diverses	52 445	5 362	1 814	238 879	-	298 500
Recettes totales avant élimination	950 048	2 894 340	827 174	631 155	_	5 302 717
Élimination – recouvrement de coûts					(213 364)	(213 364)
Total – Recettes	950 048	2 894 340	827 174	631 155	(213 364)	5 089 353
Dépenses ^b						
Développement						
Programme	490 450	2 931 410	823 124	148 379	_	4 393 363
Efficacité de l'aide	96 161		3 532	47 279	-	146 972
Total partiel – Développement	586 611	2 931 410	826 656	195 658	-	4 540 335
Coordination des activités de développement des Nations Unies	78 641	_	_	41 740	_	120 381
Gestion	262 328	_	31 838	189 827	_	483 993
Activités entreprises à des fins spéciales	18 004	_	-	25 822	_	43 826
Dépenses diverses	85 679	_	_	201 935	_	287 614
Total – Dépenses avant élimination	1 031 263	2 931 410	858 494	654 982	_	5 476 149

	Ressources ordinaires	Partage des coûts	Fonds d'affectation spéciale	Services d'appui remboursement et services divers	Élimination ^c	Total PNUD
Élimination – recouvrement des coûts internes du PNUD					(213 364)	(213 364)
Total – Dépenses	1 031 263	2 931 410	858 494	654 982	(213 364)	5 262 785
Déficit pour la période	(81 215)	(37 070)	(31 320)	(23 827)	_	(173 432)

Source: Tableau 2a, DP/2013/43/Add.1.

Montants comparatifs non indiqués étant donné que les montants pour 2012 (normes comptables internationales pour le secteur public) ne sont pas directement comparables aux chiffres de 2011 (normes comptables du système des Nations Unies)
 Coût des services généraux d'appui à la gestion.
 Ajustement nécessaire pour éliminer l'effet du principe de recouvrement des coûts.

	Ressources ordinaires	Recouvrement des coûts	d'affectation	Services d'appui remboursement et services divers	Total PNUD
Actif					
Actif réalisable					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	119 473	393 157	168 989	184 491	
Trésorerie et équivalents de trésorerie – fonds fiduciaires	266 613	_	-	_	
Placements	244 063	803 688	346 821	377 147	
Placements – fonds fiduciaires	215 386	_	-	_	
Sommes à recevoir – opérations autres que de change	2	56 032	33 045	5 344	
Sommes à recevoir – opérations de change, chiffres nets	493 618	504	259	6 188	
Avances octroyées, chiffres nets	30 755	223 560	117 306	1 397	
Stocks	2 022	20 312	475	1 132	
Autres éléments d'actif réalisable, chiffres nets	806	345	76	3	
Total – Actif réalisable	1 372 738	1 497 598	666 971	575 702	4 113 00
Actif non réalisable					
Placements	325 266	1 084 877	472 352	509 101	
Placements – fonds fiduciaires	30 676	_	-	_	
Prêts octroyés à des gouvernements	_	_	-	13 458	
Immobilisations corporelles	37 637	9 508	2 342	43 423	
Biens incorporels	2 911	-	134	2 789	
Total – Actif non réalisable	396 490	1 094 385	474 828	568 771	2 534 47
Actif total	1 769 228	2 591 983	1 141 799	1 144 473	6 647 483
Passif					
Passif à court terme					
Sommes dues et charges à payer	40 665	26 846	11 396	26 324	
Avances à rembourser	1 972	8 194	7 658	391	
Fonds détenus pour le compte des donateurs	22 039	775	13 495	_	
Sommes à verser – fonds fiduciaires	543 421	-	-	_	
Prestations dues aux employés	135 355	46	81	43 616	

	Ressources ordinaires	Recouvrement des coûts	Fonds d'affectation spéciale	Services d'appui remboursement et services divers	Total PNUD
Autres éléments de passif à court terme	13 581	29	612	5 049	
Total – Passif à court terme	757 033	35 890	33 242	75 380	901 545
Passif non exigible					
Sommes à verser – fonds fiduciaires	30 676	_	_	_	
Prestations dues aux employés	644 371	_	-	403 177	
Autres éléments de passif non exigible	6	-	-	4 464	
Total – Passif non exigible	675 053	_	-	407 641	1 082 694
Passif total	1 432 086	35 890	33 242	483 021	1 984 239
Actif net/situation nette					
Réserves	213 669	_	3 000	143 969	360 638
Excédent cumulé	123 473	2 556 093	1 105 557	517 483	4 302 606
Total – Actif net/situation nette	337 142	2 556 093	1 108 557	661 452	4 663 244
Total – Passif et actif net/situation nette	1 769 228	2 591 983	1 141 799	1 144 473	6 647 483

Annexe II

Barème des ajustements liés aux normes comptables internationales pour le secteur public touchant l'excédent cumulé (auparavant solde des ressources inutilisées)

(En milliers de dollars des États-Unis)

	Ressources ordinaires	Participation aux coûts	Fonds d'affectation spéciale	Services d'appui remboursement et services divers	Total PNUD
Actif net					
Excédent cumulé – 31 décembre 2011 (UNSAS)	333 197	2 390 355	1 051 659	857 491	4 632 702
Ajustement IPSAS – immobilisations corporelles	37 046	1 357	502	39 591	78 496
Ajustement IPSAS – prestations aux employés	(154 938)	(1 968)	(1 049)	(378 313)	(536 268)
Ajustement IPSAS – placements	5 955		6		5 961
Ajustement IPSAS – recettes		86 577	55 065	(11 114)	130 528
Ajustement IPSAS – éléments d'actifs divers	24 947	116 841	30 692	10 775	183 255
Autres ajustements – ressources spéciales pour l'équipement				(8 788)	(8 788)
Ajustements sur périodes antérieures	(2 132)			(335)	(2 467)
Total des ajustements	(89 122)	202 807	85 216	(348 184)	(149 283)
Excédent cumulé ajusté, 1 ^{er} janvier 2012 (IPSAS)	244 075	2 593 162	1 136 875	509 307	4 483 419

UNSAS = normes comptables su système des Nations Unies; IPSAS = Normes comptables internationales pour le secteur public.

⇔ Annexe III

Fonds d'équipement des Nations Unies (vue d'ensemble)

A. État de résultat pour l'exercice clos le 31 décembre 2012^a

	Ressources ordinaires	Participation aux coûts	Fonds d'affectation spéciale	Services d'appui remboursement et services divers	Élimination ^c	Total FENU
Recettes						
Contributions, chiffres nets	14 520	27 363	11 574	682		54 139
Intérêts créditeurs	206	110	51	_		367
Recettes diverses	546	13	5	2 378	(2 304)	638
Total – Recettes	15 272	27 486	11 630	3 060	(2 304)	55 144
Dépenses ^b						
Développement						
Programme	17 842	16 575	9 584	819	(2 304)	42 516
Efficacité de l'aide	3 551	_	_	_		3 551
Total partiel – Développement	21 393	16 575	9 584	819	(2 304)	46 067
Gestion	2 539	-	-	1 987		4 526
Total – Dépenses	23 932	16 575	9 584	2 806	(2 304)	50 593
Déficit pour la période	(8 660)	10 911	2 046	254	_	4 551

^a Montants comparatifs non indiqués étant donné que les montants pour 2012 (normes comptables internationales pour le secteur public) ne sont pas directement comparables aux chiffres de 2011 (normes comptables du système des Nations Unies).

^b Comprend les frais généraux du service d'appui à la gestion.

^c Ajustement nécessaire pour éliminer l'effet du principe de recouvrement des coûts.

B. État de la situation financière au 31 décembre 2012

	Ressources ordinaires	Participation aux coûts	d'affectation	Services d'appui remboursement et services divers	Total FENU
Actif					
Actif réalisable					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	13 218	15 678	5 437	2 826	37 159
Placements	14 266	16 052	5 567	2 892	38 777
Sommes à recevoir – opérations de change	278	_	_	1	279
Avances octroyées	1 616	41	306	3	1 966
Autres éléments d'actif réalisable	87	88	3	-	178
Total – Actif réalisable	29 465	31 859	11 313	5 722	78 359
Actif non réalisable					
Placements	4 815	5 600	1 942	1 009	13 366
Prêts aux fournisseurs de services financiers	2 910	297	_	_	3 207
Biens incorporels	357	60	1	70	488
Total – Actif non réalisable	8 082	5 957	1 943	1 079	17 061
Total – Actif	37 547	37 816	13 256	6 801	95 420
Passif					
Passif à court terme					
Sommes dues et charges à payer	7 724	244	225	30	8 223
Prestations dues aux employés	1 452	285	154	142	2 033
Autres éléments passif à court terme	38	-	-	_	38
Total – Passif à court terme	9 214	529	379	172	10 294
Passif non exigible					
Prestations dues aux employés	11 802	1 605	807	1 088	15 302
Total – Passif non exigible	11,802	1 605	807	1 088	15 302
Total – Passif	21 016	2 134	1 186	1 260	25 596

	Ressources ordinaires	Participation aux coûts	d'affectation r	rvices d'appui emboursement services divers	Total FENU
Actif net/situation nette					
Réserves	22 600	_	_	2 000	24 600
Excédent cumulé	(6 069)	35 682	12 070	3 541	45 224
Total – Actif net/situation nette	16 531	35 682	12 070	5 541	69 824
Total – Passif et actif net/situation nette	37 547	37 816	13 256	6 801	95 420

C. Annexe V : Comparaison entre les chiffres du budget et les chiffres effectifs des états financiers de 2012

Programme de développement des Nations Unies État V – Comparaison des chiffres du budget et des chiffres effectifs (ressources ordinaires) pour la période terminée le 31 décembre 2012

	Budget ap	prouvé	Dépenses effectives	
	Initial	Final	comparatives (Note 7)	approuvé et dépenses effectives (Note 7)
Activités de développement				
Programme	534 57	534 57	498 547	36 024
Efficacité de l'aide	96 760	96 760	96 674	86
Total	631 331	631 331	595 221	36 110
Activités de coordination des initiatives de développement des Nations Unies	84 670	84 670	79 052	5 618
Activités de gestion	259 651	259 651	232 196	27 455
Renouvelables	4 900	4 900	4 322	578
Non renouvelables	264 551	264 551	236 518	28 033
Total				
Activités entreprises à des fins spéciales				
Opérations non administrées par le PNUD				
Opérations administrées par le PNUD	17 444	17 444	14 255	3 189
Total	17 444	17 444	14 255	3 189
Total général	997 996	997 996	925 046	72 950